

LE JOURNAL DU PEUPLE

DIRECTRICE: MADAME VIEVE ALFRED BENOIX

REDACTION: 21, Grande-Rue, TEL. 51.18, 51.19, 51.20, 51.21, 51.22, 51.23, 51.24, 51.25, 51.26, 51.27, 51.28, 51.29, 51.30, 51.31, 51.32, 51.33, 51.34, 51.35, 51.36, 51.37, 51.38, 51.39, 51.40, 51.41, 51.42, 51.43, 51.44, 51.45, 51.46, 51.47, 51.48, 51.49, 51.50, 51.51, 51.52, 51.53, 51.54, 51.55, 51.56, 51.57, 51.58, 51.59, 51.60, 51.61, 51.62, 51.63, 51.64, 51.65, 51.66, 51.67, 51.68, 51.69, 51.70, 51.71, 51.72, 51.73, 51.74, 51.75, 51.76, 51.77, 51.78, 51.79, 51.80, 51.81, 51.82, 51.83, 51.84, 51.85, 51.86, 51.87, 51.88, 51.89, 51.90, 51.91, 51.92, 51.93, 51.94, 51.95, 51.96, 51.97, 51.98, 51.99, 52.00

ABONNEMENTS: Paris et départements: 3 mois, 22.00; 6 mois, 42.00; 1 an, 78.00. Anvers, Belgique: 3 mois, 25.00; 6 mois, 48.00; 1 an, 85.00. Union Postale Belge: 3 mois, 25.00; 6 mois, 48.00; 1 an, 85.00. Tranche: 3.00. Etranger: 3 mois, 30.00; 6 mois, 55.00; 1 an, 95.00. Tranche: 3.00.

BILLET PARISIEN

L'HARMONIE DES OPINIONS

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 29 JUIN (Midi).
M. Gaston Doumergue s'est empressé vendredi à la Chambre sur l'article 9 du projet de réforme fiscale. Cet article, qui unifiait le taux de la taxe sur le chiffre d'affaires, soulève certaines protestations de la part des agriculteurs et des commerçants. Le Président du Conseil n'a pas voulu ignorer ces critiques; ne cherchant en toutes choses que l'intérêt national, il est toujours prêt à faire des concessions aux thèses qui lui paraissent contenir une part de vérité. Aussi a-t-il donné à cet article 9 une souplesse dans l'application qui évitera certaines injustices.

L'intervention du chef du Gouvernement a d'ailleurs dépassé le cadre de l'article 9. M. Gaston Doumergue, à ce propos, a rappelé l'œuvre déjà accomplie par le Cabinet d'Union nationale.

Tout le monde parle d'autorité, a-t-il dit, mais personne ne veut obéir. Et le Président du Conseil, une fois de plus, a proclamé la nécessité d'une véritable œuvre et d'une harmonie des opinions, seules capables de donner à notre pays la force et la résistance dont il a besoin pour surmonter les difficultés actuelles.

L'appel de M. Gaston Doumergue a été entendu par la Chambre, qui a adopté l'article 9 et, finalement, le projet de réforme fiscale, après avoir repoussé un amendement de M. Guichard contre lequel le Gouvernement avait posé la question de confiance.

La victoire du Cabinet sur le point considéré comme le plus dangereux pour lui n'a pas été sans provoquer une détente salutaire dans les milieux politiques. Cette détente s'est également fait sentir sur le marché des valeurs où les rentes françaises, un moment ébranlées par le discours de M. Paul Reynaud plus ou moins correctement interprété par certains, se sont raffermies. Le bruit s'était répandu en Bourse que le discours du député de Paris pourrait créer des difficultés au Cabinet, conduire à une nouvelle amputation de la valeur du franc, etc. Cette crainte n'a pas été justifiée. Le discours par lequel M. Germain-Martin, ministre des Finances, a répondu à M. Paul Reynaud, prouve que le Gouvernement ne songe nullement à procéder à la dévaluation de la monnaie.

Du discours prononcé par le député de Paris, se dégageait une impression pénible qui a influé sur les cours boursiers de jeudi. M. Germain-Martin a ramené à une conception plus juste des choses en proclamant qu'un restant fidèle à sa politique monétaire au milieu du chaos universel, la France pourra jouer, le jour de l'inévitable indépendance mondiale, un rôle digne de son destin. Aussi bien M. Paul Reynaud n'a pas dit que la dévaluation était notre seule porte de salut. Il a dit qu'il convenait de ramener nos prix intérieurs au niveau des prix mondiaux, sous peine de dégradation économique et, sur ce point, la thèse qu'il a développée a une force singulière.

Un Turc meurt à 165 ans
Stamboul, 29 juin. — Zoro Arba, l'homme le plus vieux du monde, a succombé cette nuit à l'hôpital, dans sa cent soixante-cinquième année.

LA PLUS BELLE AMAZONE



A gauche: M^{lle} MIREILLE SAMPIERI, premier prix des cavalières.
A droite: M^{lle} RAYMONDE HARTWICH, classée première des amazones et proclamée la plus belle amazone pour la saison 1934. (Ph. L. Lippmann)

Le baptême du petit prince Albert de Belgique



Jeu de scène, dans l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, à Bruxelles, le baptême du petit prince Albert de Liège, troisième enfant du roi Léopold et de la reine Astrid.
VOICI LES SOUVERAINS GRAVISSANT L'ESCALIER QUI CONDUIT À L'ÉGLISE. DEVANT eux, L'ENFANT ROYAL EST PORTÉ PAR LA VICOMTESSE DE LANTHEHEM et, derrière eux, on remarque LA PRINCESSE ENGEBORG DE SUÈDE, LA PETITE PRINCESSE JOSÉPHINE-CHARLOTTE ET LE PRINCE BAUDOUIN. (Photo Faiguer)

Deux aviateurs polonais tentent la traversée de l'Atlantique-Nord

Harbour - Grèce (Terre - Neure), 29 juin. — Les aviateurs Boleslaw et Adamowicz sont partis, vendredi matin, à 8 h. 58 (G.M.T.), pour Varsovie.

LA FUSION DE GROUPES SOCIALISTES

Les trois groupes: Parti socialiste de France, Parti républicain socialiste, Parti socialiste français et les députés qui leur sont réglementairement apparentés, se sont réunis en vue de préparer un rapprochement destiné à diminuer la dispersion des groupes et à assurer dans toute la mesure du possible une action commune au Parlement.

Après avoir constaté leur accord sur cette nécessité, ils ont décidé que leurs bureaux respectifs et, au besoin, la réunion plénière de leurs membres, se réuniraient avant tous débats importants en vue de dégager une décision commune et d'aboutir à des côtés communs.

Ils ont, en outre, chargé une commission de rechercher l'accord pour un programme minimum déclinant les réformes les plus importantes et urgentes qu'il y aura lieu de réaliser parlementairement, dès la rentrée d'octobre-novembre. Ils ont décidé enfin, que leur effort ultérieur sera toujours tourné vers la nécessité d'assurer la cohésion des gauches.

La Chambre a voté le projet de réforme fiscale par 385 voix contre 200

PARIS, 29 juin. — Au début de la séance du matin, avant d'aborder la suite du débat sur le projet de loi relatif à la réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires, le Gouvernement a présenté à la Chambre un amendement de M. Guichard tendant à modifier la question de confiance. L'amendement Guichard fut mis aux voix. La motion donne lieu à un vote. L'amendement est repoussé par 224 voix contre 228. La suite du débat est renvoyée à l'après-midi à 16 heures.

L'après-midi, la séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. P. Boulenger. Après diverses interventions, M. Thiébaud demande un vote sur l'ensemble de l'article 9.

Le Gouvernement pose la question de confiance. L'ensemble de l'article 9 est adopté par 385 voix contre 212.

Une déclaration de M. Doumergue

M. Gaston Doumergue prend la parole et, demandant quel est le caractère de la réforme fiscale, il dit: « Nous avons demandé la liberté de réaliser cette vaste réforme qui comprendra peut-être plus de 300 dispositions qui ne sont pas soumises au vote. Le Gouvernement ne peut donner son assentiment à aucun amendement qui n'a pu être déposé (Applaudissements). »

L'article 9 est adopté

M. Germain-Martin fait à M. Guichard une réponse favorable au sujet des pécheurs. L'article 9, modifié comme l'a indiqué M. Doumergue, est adopté à mains levées.

La question de confiance est posée

M. Guichard soumet une disposition additionnelle, tendant à exonérer les produits qui seront achetés directement à la production et qui seront expédiés sur des marchés étrangers.

Le nouveau Président de l'Union Catholique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 29 JUIN.
L'Union catholique belge a élu son nouveau président, M. Pouillet, ancien chef de Cabinet, ancien ministre dans le Cabinet de Broqueville, qui quitta pour cause de santé, actuellement député, président de la droite parlementaire et professeur à l'Université de Louvain. L'Union catholique est ou peut être la colonne vertébrale du parti catholique. Celui-ci est actuellement partagé entre quatre grands groupements autonomes, ayant chacun une vie propre et soutenu sur un plan nettement opposé au programme des autres groupes: à savoir: 1. La Fédération des cercles et associations catholiques, réunissant les catholiques traditionnalistes; 2. La Ligue des travailleurs chrétiens; 3. Les agriculteurs; 4. Les classes moyennes.

Cette organisation calquée sur l'organisation catholique hollandaise a été précisée et réalisée en Belgique, sous l'influence des catholiques et des démocrates flamands, beaucoup mieux organisés et plus forts que leurs amis wallons.

Elle a ses bons et ses mauvais côtés, ses bons côtés en ce sens qu'elle permet à chacune des grandes classes sociales qui se partagent le pays, de se développer à l'aise, sans contrainte; ses mauvais côtés, en ce sens que quatre grandes forces en présence pour défendre leurs intérêts propres, même sous un seul drapeau, doivent fatalement aboutir à des conflits sérieux, nuisibles au parti tout entier. C'est ce qui s'est passé et c'est pour empêcher ou atténuer les luttes intestines que fut créée l'Union catholique ou son représentant des délégués de chacune des quatre grands groupements en question.

Pour renforcer encore cette union, son président est pris alternativement et pour une durée limitée dans chacune des quatre grandes classes sociales en principe, l'Union catholique n'a eu jusqu'ici qu'une existence bien précaire. Son influence a été quasi nulle sur des groupes qui perfectionnaient de plus en plus leur organisation interne. Elle a peut-être empêché une dislocation générale. Elle n'a rien construit ni édifié; un peu comme le S. D. N. Aussi, plus d'une fois, son existence a-t-elle été mise en danger et il a fallu l'irréductible attachement de tous les catholiques à quelques grands principes: Religion, famille, patrie, pour que l'Union catholique ait pu subsister, au moins sur le papier.

Une tragique journée de grève dans le Wisconsin

Milwaukee (Wisconsin), 29 juin. — Au cours de la troisième journée de grève des employés de tramway, il y a eu un tué et plusieurs blessés. Environ dix mille manifestants ont attaqué les usines électriques.

LA FÊTE DU CHEVAL FRANÇAIS A PARIS

LES CAVALIERS DE CAMARQUE DEVANT L'ARC DE TRIOMPHE, SALLENT LA TOUR DU SOLAIRE ENVOYÉ, AVANT DE DÉPART, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Nos industriels chez Mussolini

(Photo F.T.T.)

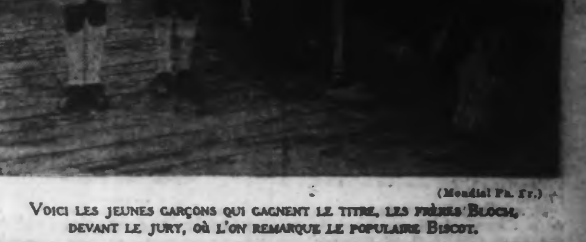
L'envoyé spécial du JOURNAL DE ROUBAIX a rendu compte en temps voulu des diverses séances de la X^{ème} Conférence internationale qui s'est tenue cette année à Rome, les 19 et 20 juin.

En raison du succès de la dite Conférence et de son retentissement dans notre région, il nous a paru intéressant d'aller demander à M. Alfred Damez, secrétaire-général de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, qui a fait partie de la délégation française, comme administrateur-délégué du Comité central de la laine, les impressions qu'il avait emportées de son séjour dans la « Ville Eternelle ».

M. Damez s'étant rendu de bonne grâce à notre désir, nous l'avons surtout prié de nous dire ce qu'il pensait des côtés de la dite Conférence.

Je ne saurais trop mettre à profit l'occasion que vous m'offrez, nous dit M. Damez, pour renouveler tout d'abord les remerciements de la délégation française à nos bons amis de l'Association fasciste de l'Industria Italiana qui, tout particulièrement M. Tangeti, son président; M. Schneider, son vice-président; et M. Dodi, son secrétaire-général — pour la réception aussi cordiale que magnifique qu'ils nous ont réservée.

Les séances de travail ont eu lieu dans la grande salle de l'Institut international d'Agriculture, superbe local situé dans l'imposant parc de la Villa Borghese. Elles ont été agrémentées, comme toujours, par diverses réceptions et, parmi celles-ci, le



VOICI LES JEUNES GARÇONS QUI GAGNENT LE TITRE, LES FRÈRES BLOCC, DEVANT LE JURY, OÙ L'ON REMARQUE LE POPULAIRE BISCUIT.

LES GRANDS TRAVAUX CONTRE LE CHOMAGE

Le roi Léopold et la reine Astrid inaugureront le 29 juillet le beffroi d'Ypres

Paris, 29 juin. — Le Conseil de Cabinet qui s'est tenu vendredi après-midi, à la présidence du Conseil, a approuvé les dispositions présentées par M. Marquet, ministre du Travail, pour la mise en œuvre de plan de grands travaux contre le chômage.

M. Marquet a soumis à la signature du Président de la République deux projets de lois qui seront déposés immédiatement sur le bureau de la Chambre.

Le premier de ces projets tend à l'ouverture d'un crédit d'emprunts de l'ordre de 175 millions de francs environ, qui permettra à l'Etat de participer aux travaux entrepris par certaines collectivités locales.